

Géographie et développement durable: Un mariage épistémique pour un couple hypothétique

[Geography and sustainable development: An epistemic marriage for a hypothetical couple]

El Hadji Rawane BA¹, Mamadou Bouna TIMERA², and Bazoumana DIARRASSOUBA³

¹Docteur en géographie, Membre du Lobo GeoHu, Département de Géographie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH), Université Cheikh Anta DIOP (UCAD), Dakar, Senegal

²Enseignant chercheur au département de géographie, Doyen de la faculté des lettres et sciences humaines, Université Cheikh Anta DIOP (UCAD), Dakar, Senegal

³Enseignant chercheur, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

Copyright © 2026 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the **Creative Commons Attribution License**, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: This article examines the epistemological articulations between geography and sustainable development (SD) in the context of the Sustainable Development Goals (SDGs) adopted by the United Nations in 2015. As a global normative framework for a prosperous yet sustainable world, the SDGs, when confronted with the challenge of their territorialization, revive the idea of a «Geography of Sustainable Development» (GSD), a notion debated since the 2000s but which seems to have remained stagnant despite intersections around the human–nature relationship, the question of scale, and systemic approaches. Why this reluctance to affirm a GSD? Does the territorialization of the SDGs provide a new analytical lens for geography? What contributions can geographers make to the implementation of the SDGs? Rather than claiming the existence of a GSD, our aim is to highlight the relevance of geography in scaling the 2030 Agenda.

This work draws on a critical review of the literature, an analysis of global and national reports, as well as data from a doctoral thesis and interviews conducted in 2024 and 2025 within the framework of a postdoctoral fellowship supported by the Global Development Network (GDN). The findings highlight the enduring presence of SD in geography, the significant role of geographical objects in the territorial anchoring of the SDGs, and territorialization as an approach that gives meaning to a GSD.

KEYWORDS: Geography of Sustainable Development (GSD), SDGs, territorialisation, scales, Senegal.

RESUME: Cet article examine les articulations épistémologiques entre géographie et le développement durable (DD) dans le contexte des Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par les Nations Unies en 2015. Cadre normatif global pour un monde prospère mais durable, les ODD, confrontés à l'enjeu de leur territorialisation, ravivent l'idée d'une « Géographie du Développement Durable » (GDD), agitée depuis les années 2000 mais qui semble être figée malgré les croisements autour des rapports Homme/Nature, de l'échelle et de l'approche systémique. Pourquoi cette « réticence » à affirmer une GDD ? La territorialisation des ODD, constitue-t-elle une nouvelle grille de lecture pour l'analyse géographique ? Quel apport des géographes pour la mise en œuvre des ODD ? Plutôt que d'affirmer une GDD, notre objectif est de souligner la pertinence de la géographie dans la mise à l'échelle de l'agenda 2030.

Ce travail mobilise une revue critique de la littérature, une analyse des rapports mondiaux, nationaux, ainsi que des données issues d'une thèse doctorale et d'entretiens réalisés en 2024 et 2025, dans le cadre d'un post doctorat appuyé par Global development Network (GDN). Les résultats mettent en évidence, la permanence du DD en géographie, le rôle important des objets géographiques dans l'ancrage territoriale des ODD et la territorialisation comme approche donnant sens à une GDD.

MOTS-CLEFS: Géographie du Développement Durable (GDD), ODD, territorialisation, échelles, Sénégal.

1 INTRODUCTION

En 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies et ses 193 Etats membres adoptent l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) (A/RES/70/1). Ancrés dans le paradigme du rapport Brundtland (CMED, 1988), les ODD constituent une norme internationale visant un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs » (CMED, 1988). Construits autour des dimensions économique, sociale et environnementale, ils proposent une feuille de route pour relever les grands enjeux contemporains (Ite, 2018; Annesi et al., 2021). L'ambition est de transformer la planète d'ici 2030 en un « espace sûr et juste » tel que le théorise Kate Raworth (2010, 2017), au moyen de la territorialisation des ODD (Ba, 2022 ; Ba & Timéra, 2023; Degron, 2023). Ce cadre universel invite à repenser les rapports de l'Homme à son espace de vie et à interroger l'habitabilité de la Terre (Veyret, 2005). En ce sens, il résonne avec les questionnements fondateurs de la géographie, science des territoires et des sociétés qui les produisent. Depuis ses origines, la discipline analyse les interactions entre les humains et leur milieu, les dynamiques d'aménagement, les logiques d'appropriation de l'espace, ainsi que les transformations induites par les actions humaines sur l'espace. Pierre George a, dès les années 1970, souligné les effets délétères de la croissance économique sur les équilibres territoriaux et environnementaux, préfigurant les fondements critiques du développement durable (Claval 2006). Pourtant, malgré les convergences apparentes entre les problématiques du DD et les objets de la géographie, malgré la diversité des productions des géographes (Brunel, 2004; Veyret et al, 2007; Jégou, 2011, Theys, 2014, Ba, 2022, Degron, 2023), malgré la nécessité des approches géographiques pour la mise en œuvre des ODD, malgré l'annonce d'une « géographie du DD » dans les années 2000 en France, les géographes n'ont pas réellement assumé cette GDD. Cette hésitation interroge: Pourquoi cette « réticence » à affirmer une GDD ? La territorialisation des ODD, constitue-t-elle une nouvelle grille de lecture pour l'analyse géographique ? Quel apport des géographes pour la mise en œuvre des ODD ?

Cet article se propose d'explorer ces enjeux. Il vise à montrer la pertinence des approches géographiques dans la mise en œuvre du développement durable à travers l'Agenda 2030. Nous postulons que la traduction des ODD à l'échelle des pays et des territoires confère une pertinence renouvelée aux approches géographiques. Elle ouvre la voie à une relecture critique et actualisée des fondements de la discipline, tout en offrant un cadre opérationnel pour l'action. L'article s'organise en trois temps: (1) revenir sur la permanence du DD en géographie; (2) analyser l'échelle comme déterminant de la mise en œuvre des ODD; (3) étudier la territorialisation comme clé de lecture de la GDD.

2 MATÉRIELS ET MÉTHODES

2.1 DÉMARCHE GÉNÉRALE

Cette recherche s'appuie sur une approche qualitative et inductive, articulant réflexion théorique et investigation empirique. L'objectif est d'interroger la manière dont la géographie, en tant que science des rapports entre sociétés et espaces, peut contribuer à la mise en œuvre du développement durable à travers la territorialisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Les ODD sont envisagés ici non seulement comme un cadre normatif global, mais aussi comme une territorialité commune dont l'appropriation locale révèle des écarts d'échelle, des priorités différenciées et des tensions entre durabilité forte et durabilité faible (Bettencourt & Kaur, 2011; Degron, 2023). L'analyse met l'accent sur la gouvernance territoriale, conçue comme le pivot de la mise en cohérence entre les dimensions sociale, économique et environnementale, conformément à l'idée d'une « cathédrale programmatique » soumise à des contraintes territoriales et financières (Degron, 2023).

La démarche repose sur un double croisement analytique:

- Entre les fondements théoriques du développement durable (CMED, Agenda 21, OMD, ODD) et les paradigmes de la géographie (rapport Homme/Nature, question d'échelle, territorialité);
- Entre les cadres normatifs internationaux (Agenda 2030, Agenda 2063) et les dynamiques concrètes de territorialisation (Plan Sénégal Emergent remplacé par Vision Sénégal 2050, Plans de développement communal).

2.2 CORPUS ET ENQUÊTES DE TERRAIN

Le corpus mobilisé se compose de trois ensembles complémentaires. D'abord, des textes fondateurs et des références internationales, qui fournissent le cadre normatif du DD: Rapport Brundtland, Agenda 21 issu du Sommet de Rio, rapports des OMD et Agenda 2030. À ceux-ci s'ajoutent les documents qui encadrent la localisation des ODD (CGLU & PNUD, 2021; Géoconfluences, 2024). Ensuite, la littérature scientifique, constituée de publications académiques de géographes et de chercheurs traitant de l'environnement, du territoire, de la gouvernance, des dynamiques spatiales et de développement (Caron & Châtaigner, 2017), ainsi que de travaux épistémologiques contribuant à interroger et consolider le concept de durabilité (Michon & Pitte, 2021). Enfin, des rapports

institutionnels et plateformes de données: le *Sustainable Development Report* (2025) ¹, les Revues nationales volontaires du Sénégal (2018, 2022), les rapports de mise en œuvre annuels des ODD, les études locales sur les communes de Gueule Tapée-Fass-Colobane (PNUD, 2024) et des Parcelles Assainies (IFDD, 2023), ainsi que la plateforme digitale de suivi des ODD de la région de Saint-Louis (ARD, 2025) ².

Ce corpus est enrichi par des entretiens semi-directifs menés entre 2024 et 2025, auprès d'acteurs institutionnels (Direction générale de la planification, ARD), d'élus locaux et de points focaux de projets de territorialisation des ODD, dans les communes de GTFC, Parcelles Assainies et plusieurs localités de la région de Saint-Louis.

2.3 APPAREILLAGE CONCEPTUEL ET OUTILS D'ANALYSE

L'analyse repose sur une grille thématique construite autour des quatre dimensions classiques du développement durable (sociale, économique, environnementale, gouvernance). Cette grille permet d'identifier priorités et déséquilibres, et de les comparer entre territoires. Elle est complétée par:

- La théorie du donut de Raworth (2017), qui articule plancher social et plafond écologique pour situer les trajectoires territoriales dans un espace « sûr et juste »;
- La géographie des échelles, mobilisée comme cadre d'analyse des articulations entre institutions internationales, États et collectivités territoriales (Brunet, 1990; Lacoste, 2003; Delaney & Leitner, 1997);
- La considération des 17 ODD comme cadre normatif global, mais dont la mise en œuvre et l'évaluation doit être contextualisées selon les spécificités locales (Griggs et al., 2013).

Le territoire est appréhendé comme un « construit », révélateur des formes concrètes de déclinaison du DD dans les espaces locaux. La gouvernance, quant à elle, est analysée comme un levier permettant de décrypter les jeux d'acteurs, les rapports d'échelle et les modalités institutionnelles de la mise en œuvre.

2.4 TRAITEMENT DES DONNÉES ET CONSTRUCTION D'INDICATEURS

Deux niveaux d'analyse. Pour le niveau qualitatif, les entretiens sont codés manuellement selon les thèmes « traduction locale des ODD », « jeux d'échelle », « priorités territoriales » et « effets sur les politiques » alors que pour le niveau comparatif, une grille d'interprétation croisant niveau d'intégration nationale et priorisation locale des ODD a permis de sortir les liens entre ODD et géographie.

Cependant, le traitement demeure limité par l'absence d'outils statistiques robustes, ce qui restreint la portée des indicateurs produits et renforce la dimension exploratoire de l'étude. La recherche ne propose pas de modèle universel mais restitue les modalités de traduction territoriale des ODD.

3 RÉSULTATS

3.1 RÉSULTAT 1: LE DD, UN OBJET PERMANENT DANS LES SCIENCES DE LA GÉOGRAPHIE

Le DD, défini comme « un projet de société global » visant l'harmonie entre les êtres humains et avec la nature dans un souci inter et intra générationnel (CMED 1988; Sebastien 2006), s'inscrit dans le prolongement des analyses géographiques des déséquilibres et de la soutenabilité des systèmes territoriaux (Veyret, 2005). Le DD, concept politique, norme internationale et idéal, jette l'ancre dans l'histoire les épistémès de la géographie, en lien les grandes mutations du monde.

Dès le XIX^e siècle, l'héritage de la géographie allemande (Ritter, Ratzel) ancre l'étude des relations entre sociétés et milieux, dans une perspective déterministe. La question de la durabilité ne se posait pas encore puisque la force d'altération de la nature par l'homme était faible. L'objet de la géographie n'était pas plus que les paysages et les processus d'appropriation de l'espace (territorialisation). Un regard qui allait vite changer eu égard des conséquences de l'action de l'homme sur la croûte terrestre induite par le développement industriel (Claval 2006). En France, Paul Vidal de la Blache (1845-1918) rompt avec le déterminisme en introduisant le possibilisme et du « genre de vie ». A l'échelle régionale, il agitait déjà les grandes questions sociales et politiques de son époque (Berdoulay 2021).

Au XX^e siècle, des géographes comme Pierre Gourou et Jean Gallais, en détachement de tout déterminisme simpliste, mettaient l'accent sur les techniques agraires de mise en valeur des terres dans les tropiques (Gourou, 1947). Jules Sautter, élève de Gourou, appelle

¹ <https://dashboards.sdindex.org/explorer>

² www.oddsl.com

à « mettre la géographie en question » (Sautter, 1985). La géographie s'intéresse dans les tropiques au développement, pour ne pas dire à l'ingénierie des systèmes de la production.

En parallèle, la pensée critique sur la croissance économique et ses impacts environnementaux a émergé dans les années 1960-1970. Les géographes donnaient l'alerte des conséquences de la relance économique de l'après-guerre sur les ressources et les milieux. Pierre Geoges (1971), dans son « *que sais-je ?* » sur l'environnement dénonce le modèle productiviste et le qualifie de « maladie honteuse » (Claval 2006a). Cette position fait écho aux réflexions en gestation sur le DD qui se situait entre le courant des écologistes et celui des économistes. Le rapport Meadows³ intitulé « halte à la croissance » de 1972 impose l'idée de l'équilibre entre les besoins humains et les limites planétaires. La question de l'agir humain et de ses conséquences sur son espace d'habitat, de production et de reproduction, attire l'attention de la communauté internationale sur le devenir de la planète ou du moins sur l'utilisation des ressources naturelles. La fragilité des écosystèmes et de l'humain lui-même commence à prendre part dans les réflexions alors que les géographes engageaient le tournant de la nouvelle géographie qui donne une importance capitale à la démarche quantitative (Dufour et Lespez 2019). La géographie, en résonance au discours politique embuant s'ouvre aux enjeux du développement et à la critique sociale. Yves Lacoste traite la géographie du sous-développement. Il introduit une pensée multiscalaire et géopolitique et montre que la géographie ne se contente plus de décrire mais intervient sur les rapports de pouvoir, de milieu et développement (Béguin 1966). En 1976, dans un ouvrage provocateur, il introduit la notion que la géographie est un savoir politique et stratégique. Il remet en cause la géographie « scolaire » et plaide pour une géographie engagée, multiscalaire, attentive aux enjeux internationaux et locaux. Cette géographie politique et géopolitique (Lacoste et Calbérac 2002) est déterminante dans toute géographie du développement.

Dans les années 1980, la communauté internationale, prise entre deux courants de pensée, les économistes versus les environnementalistes, mandate la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement (CMED) pour trouver la voie du milieu afin de concilier croissance et écologie. De cette recherche d'espace de compromis naquit le développement durable⁴ qui se veut transformationnel pour le bien-être des générations actuelles dans le respect de limites de la planète pour les générations futures (ONU 1987). Le rapport « *Our Common Future* » (1987) propose un programme global de changement, invitant à repenser les politiques de développement à long terme. Le Sommet de Rio (1992) marque une étape décisive en consacrant une conception intégrée du développement articulant économie, social et environnement. Il inaugure également les Agendas 21 locaux, qui interpellent directement les territoires (BA, 2022: 22). Dans le sillage de cette dynamique, de nombreuses commissions nationales du développement durable (CNDD) voient le jour, dont celle du Sénégal en 1994, alors que le pays était encore contraint par les politiques d'ajustement structurel (PAS). Ce contexte économique limitatif n'a pas empêché l'affirmation d'une volonté de spatialisation du développement durable, laquelle a suscité l'intérêt des géographes face à ce « mythe mobilisateur ».

Dans les années 2000, l'engagement des géographes français pour le développement durable (DD) devient manifeste. Yvette Veyret (2005) l'intègre dans l'enseignement en insistant sur l'articulation acteurs-échelles-territoires. Pierre Pech (2007) le lie à la géographie physique comme expertise de la durabilité des milieux (Pech 2007). Sylvie Brunel (2004) y voit une idéologie, instrument des puissances occidentales, prolongeant l'idée de Lacoste que « la géographie sert d'abord à faire la guerre ». François Mancebo (2006) et Anne Jégou (2007) l'ancrent dans les territoires, notamment urbains, tandis que Laganier, Villalba et Zuindeau (2002) posent le territoire comme médiateur entre dimensions difficilement conciliables (Laganier et al. 2002). Cette décennie apparaît comme un « âge d'or » de la GDD, marquée par l'abondance des publications, même si la prudence des géographes tranche avec l'enthousiasme institutionnel et politique. Avec l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)⁵ feuille de route 2000 à 2015, le DD acquiert une dimension programmatique. Les OMD recentrent l'aide internationale sur des priorités sociales (éducation, santé, pauvreté) et amorcent une territorialisation des politiques de développement. Le Sommet de Johannesburg (2002) renforce cette dynamique en posant la question des rapports Nord/Sud dans la pensée du DD. Dans ce prolongement, Cheikh Ba appelle à décoloniser le savoir géographique, en continuité avec les travaux des géographes africanistes (Timera et al. 2018).

Dans ce contexte que l'idée d'un agenda post 2015 commence à germer. Les échecs de la quinzième Conférence des Parties (COP15)⁶ en 2009 et du Sommet mondial sur le développement durable de Rio+20 en 2012, sont étroitement associés à la genèse des ODD (Châtaigner et Tous, 2017). Le sommet de 2012 a renforcé cette dynamique en consacrant les notions d'économie verte et de résilience comme nouveaux cadres d'action (UNCSD, 2012; Arnaud de Raulin, 2013). Ces inflexions conceptuelles ont élargi la portée du développement durable, désormais omniprésent non seulement en géographie mais aussi dans l'ensemble des sciences sociales et environnementales (Veyret, 2013; Theys, 2014). D'ailleurs, c'est cet intéressement des géographes qui met en lumière les limites et

³ Avec la montée des préoccupations écologiques dès les années 1970, marquées par le rapport Meadows (1972) et les premières alertes scientifiques sur les limites planétaires, la géographie réintègre la nature comme objet d'étude central. La notion d'« environnement » cesse d'être un simple décor physique pour devenir un acteur à part entière dans l'analyse géographique.

⁴ portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/wcs-004-fr.pdf

⁵ https://www.un.org/fr/millenniumgoals/reports/2015/pdf/rapport_2015.pdf

⁶ depuis l'adoption de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques en 1992

dérives qui empêchent toute intégration complète douce du concept en géographie. Jacques Theys, observateur assidu du DD, parle d'une crise du concept et en même temps démontre son sous exploitation (Theys, 2004; 2014).

L'adoption des Objectifs de développement durable (ODD) en 2015 marque alors un tournant, en inscrivant le DD dans un cadre universel et intégré. Ce programme élargi formalise les enjeux contemporains tels que pauvreté, inégalités, gouvernance, climat...tout en invitant à une adaptation nationale différenciée. La résolution de l'ONU du 25 septembre 2015 rappelle que si les cibles sont définies à l'échelle mondiale, chaque État doit les traduire selon ses réalités et priorités. Cette articulation entre universel et contextuel confirme le rôle central du territoire comme échelle d'opérationnalisation de la durabilité⁷.

La GDD apparaît ainsi comme une géographie composite, croisant les sous-disciplines humaine, sociale, physique et politique. Dans cette perspective, la notion d'« espace sûr et juste » (Raworth et al. 2017), situé entre plancher social et plafond écologique, constitue l'horizon normatif des ODD (géographie du possible) et conforte la pertinence des approches géographiques. Les travaux récents (BA et Timera 2023; BA 2025; Degron 2023) montrent que les ODD, à la fois grill normative et spatiale, révèlent la diversité des trajectoires territoriales ainsi que les tensions entre le global et le local. La GDD se construit ainsi dans un entre-deux; ambition planétaire et déclinaisons situées, contraintes de gouvernance et innovations territoriales.

3.2 AGENDA 2030: UNE HÉGÉMONIE DE L'ÉCHELLE GLOBALE ET TENSIONS GÉOPOLITIQUES

Le DD s'est imposé comme une problématique intrinsèquement globale. Cette politique suppose de « penser global » pour orienter et contraindre les cadres « d'action locale ». Avec l'Agenda 2030, les ODD convertissent cette ambition en grammaire universelle (objectifs, cibles, indicateurs) qui dessine une géographie planétaire du possible et projette les sociétés vers un « espace sûr et juste » (Raworth, 2017). En ce sens, le global, plus qu'une échelle d'agrégation, produit des normes et fabrique un territoire en prescrivant un cap commun à l'ensemble des sociétés, ou du moins à l'ensemble des États membres des NU. D'ailleurs, ce caractère universel rend le programme complexe.

Les indicateurs définis internationalement ne sont pas toujours mesurables ou adaptés aux réalités locales. L'acteur souligne par exemple la difficulté à mesurer certains indicateurs liés à la santé (ODD 3), à la pauvreté (ODD 1) ou à la faim (ODD 2), car ils ne sont pas désagrégés à l'échelle communale. L'agenda global vise l'harmonisation, mais les collectivités territoriales se heurtent à la complexité des données et des contextes socioculturels (ex. tabous autour de la contraception ou de la sexualité dans certaines zones comme le Fouta). (Entretien, ARD, 9 avril 2025)

A ce titre, l'échelle nationale dégage tout un spectre de géopolitique, en termes d'engagement et d'évaluation, selon les pays. Dix ans après l'adoption de l'Agenda 2030, 190 des 193 États membres de l'ONU ont participé au processus d'Examen national volontaire (ENV)⁸ présentant leurs plans de mise en œuvre des ODD et leurs priorités de développement durable. L'Union européenne et l'État de Palestine ont également présenté des ENV. La plupart des États membres de l'ONU ont présenté deux ENV ou plus, et 39 pays se sont portés volontaires pour en présenter un en 2025. Seuls trois États membres de l'ONU n'ont pas participé au processus d'ENV: Haïti, le Myanmar et les États-Unis (SDSN, 2025; Nations Unies, 2024). Cependant, trois pays membres de l'ONU n'ont encore jamais présenté de RNV au Forum politique de haut niveau (FPHN) sur le DD. Les États Unis, le Myanmar et le Haïti⁹. Les raisons invoquées sont multiples. Pour les États-Unis, les motivations relèvent principalement de considérations politiques et stratégiques surtout avec le retour du trumpisme aux affaires¹⁰, menaçant véritablement l'agenda 2030 (Focus 2030 2025). Le Canada, pour sa part, privilégie une « approche domestique » centrée sur ses propres cadres de suivi. Des pays comme Haïti ou la Libye sont freinés par des limitations techniques et institutionnelles, tandis que des États tels que l'Iran ou Cuba invoquent des raisons géostratégiques.

À travers les RNV, les ODD apparaissent ainsi comme une grille d'observation privilégiée des tensions géopolitiques et des inégalités de développement. En effet, seuls 17 % des cibles sont en voie d'être atteintes à l'échelle mondiale. La plupart des États membres de l'ONU ont réalisé d'importants progrès sur les cibles liées à l'accès aux services et infrastructures de base, notamment l'utilisation du haut débit mobile (ODD 9), l'accès à l'électricité (ODD 7), l'utilisation d'internet (ODD 9), le taux de mortalité des moins de 5 ans (ODD 3)

⁷ <http://undocs.org/fr/A/70/L.1>

⁸ Les examens nationaux volontaires visent à faciliter le partage d'expériences, y compris les réussites, les défis et les leçons apprises, en vue d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030. Les ENV visent également à renforcer les politiques et les institutions des gouvernements et à mobiliser le soutien et les partenariats multipartites pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable. <https://sustainabledevelopment.un.org/vnrs/>

⁹ Seuls trois États membres de l'ONU n'ont pas participé au processus d'ENV : Haïti, le Myanmar et les États-Unis. <https://dashboards.sdgindex.org/chapters/executive-summary>

¹⁰ Le « Trumpisme » est une idéologie mêlant populisme, nationalisme, conservatisme, libertarianisme et scepticisme vis-à-vis de multilatéralisme https://www.globaldispatches.org/p/trump-is-coming-for-the-sdgs?utm_source=chatgpt.com

et la mortalité néonatale (ODD 3) (SDSN 2025). Les ODD ouvrent la voie à une géographie du possible, mais révèlent dans le même temps les fractures persistantes qui traversent la planète, entre promesse universelle, inégalités spatiales et jeux géopolitiques.

3.3 L'ÉCHELLE NATIONALE COMME FILTRE ENTRE SOUVERAINETÉ ET DÉPENDANCE FAVORISANT UNE GDD

L'échelle nationale agit comme un filtre stratégique, révélant à la fois le niveau d'engagement politique des États face au cadre onusien, leurs limites techniques et institutionnelles, ainsi que les contraintes liées à l'instabilité ou aux conflits. À l'instar de nombreux pays africains, le Sénégal a toujours affiché sa volonté d'aligner ses politiques sur de la durabilité. Le Plan Sénégal Emergent (PSE, 2014 à 2024) ¹¹, a servi de socle favorable à l'intégration des ODD¹² dans une logique de durabilité faible (Boidin 2019). L'alignement des ODD transparaît dans les Plans d'Actions Prioritaires (PAP); 77 % d'entre eux sont intégrés au PAP 2014-2018 et 97,1 % au PAP 2019-2023.

En 2016, un processus de "domestication" piloté par la DGPPE a conduit à retenir 82 indicateurs nationaux sur 169 mondiaux et 142 cibles sur 242 internationales, réécrites et adaptées afin d'être articulées aux trois axes stratégiques du PSE (DGPPE, 2017). Ce travail traduit une appropriation sélective, en fonction des réalités socioculturelles, économiques et politiques, mais aussi des capacités institutionnelles (Capability approach d'Amartya Sen) et adresse plusieurs géographies (Fig.1).

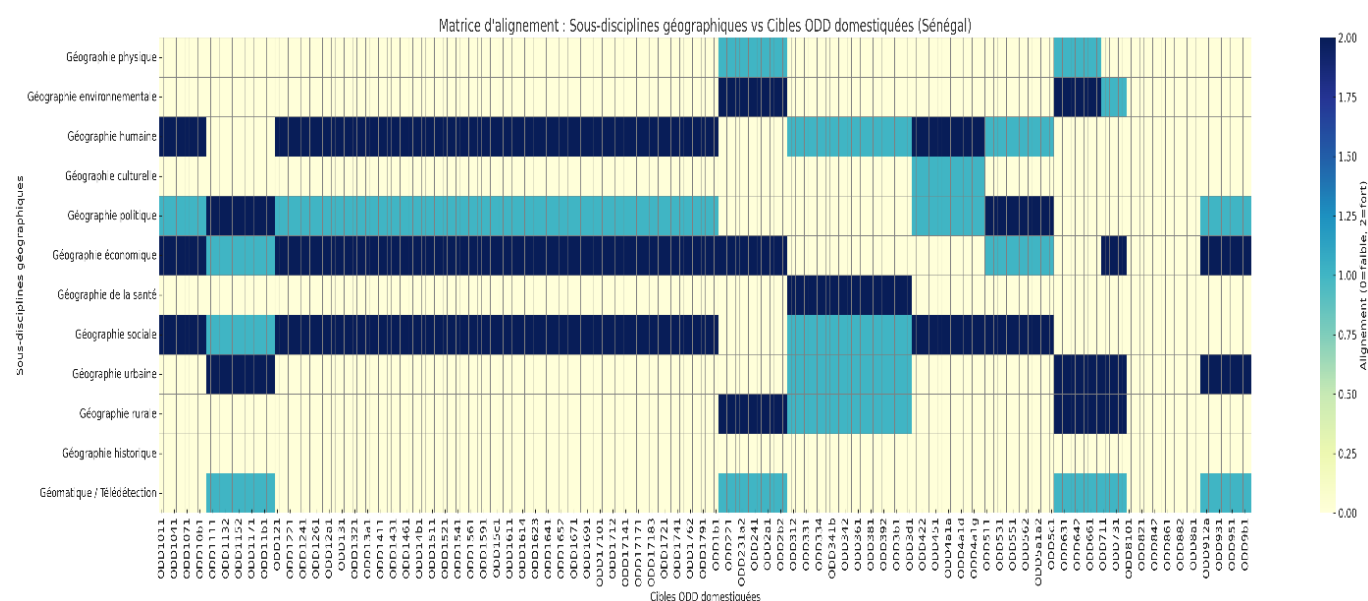


Fig. 1. Matrice d'alignement entre Sous disciplines géographiques vs Cibles ODD domestiquées (Sénégal)

Plusieurs ODD apparaissent imbriqués dans les champs de la géographie comme le montre la figure 1 qui croise les cibles domestiquées au Sénégal et les sous-disciplines de la géographie. De fortes convergences sont notées entre la géographie sociale, culturelle et politique avec les ODD1,2,4,8,10. Ces liens traduisent l'urgence des besoins sociaux tandis que les géographies économique et environnementale font moins d'occurrence en raison du niveau de développement du pays. Les ODD, pensés globalement, acquièrent ici une signification territoriale¹³ privilégiant le national. L'analyse discursive des libellés des indicateurs internationaux et cibles (E/CN.3/2016/2/Rev.1) confirme cette orientation. Les mots « pays » reviennent 140 fois, national 54 fois, tandis que, « local » est évoqué 15 fois et ville 9 fois (BA, 2022: 357). L'adaptation du mondial au national, au regard des RNV2018 et 2022 montrent un engagement global du Sénégal (Fig.2).

¹¹ Troisième alternance qui va mettre fin au PSE pour faire place à la « Vision Sénégal 2050 » portée par le nouveau Président élu du Sénégal, Bassirou Diomaye Diakhar FAYE.

¹² Entretien, Expert, Banque Mondial, Dakar, 10 avril 2024

¹³ Par exemple pour l'ODD1, la cible internationale est libellée « 1.1 D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour) alors que celle nationale correspondante est « Entre 2016 et 2030, réduire de ¾ le nombre de personne vivant au moins de 1,90 dollar US par jour (Taux d'extrême pauvreté <10% »

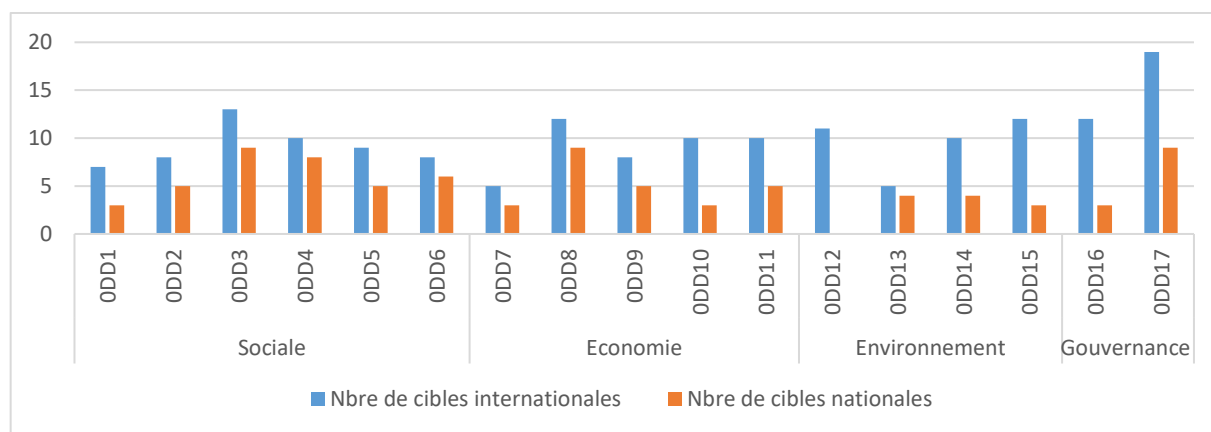


Fig. 2. Signification nationale des cibles internationales

Source: Rapport ODD, 2017/Réalisation: E.H.R BA, M. B. TIMERA; B. DIARASSOUBA, 2025

La géographie du développement durable (GDD) du Sénégal se construit ainsi autour de priorités sociales et politiques. La dimension sociale affiche une progression remarquable de +29,22 points, passant de 34,01 % à 63,24 %, portée notamment par les avancées significatives de l'ODD 4 (éducation) et de l'ODD 5 (égalité des sexes). La dimension économique connaît également une hausse de +17,91 points, atteignant 51,73 %, mais avec une dynamique plus modérée, en partie freinée par les performances limitées de l'ODD 12 (consommation et production responsables) malgré que le Sénégal ait fait un rapport sur cet objectif depuis 2008¹⁴. Sur le plan environnemental, les indicateurs progressent de +29,41 points, tout en demeurant le pilier le moins couvert (51,78 % en 2021), révélant un déficit structurel et persistant de données environnementales. En revanche, la dimension gouvernance se distingue par un bond de +22,44 points, passant de 46,75 % à 69,19 %, confirmant un socle initial déjà solide et un renforcement marqué, largement attribuable aux résultats de l'ODD 17 (partenariats).

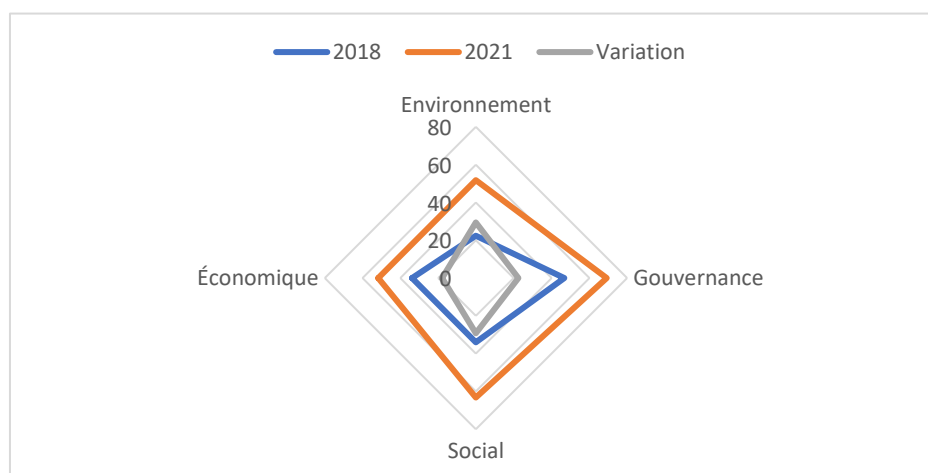


Fig. 3. Sénégal au prisme de la durabilité

Source: Données DGPPE, RNV 2018 et 2022/Réalisation: E.H.R BA, M. B. TIMERA; B. DIARASSOUBA, 2025

Le social et la gouvernance avancent plus vite que l'environnement, révélant une géographie prioritaire marquée par les urgences sociales et institutionnelles. Le défi demeure d'équilibrer plancher social et plafond écologique pour inscrire le Sénégal dans « l'espace sûr et juste ». Ces constats montrent que la fabrique nationale d'une GDD repose sur une priorisation.

¹⁴ https://www.globaldispatches.org/p/trump-is-coming-for-the-sdgs?utm_source=chatgpt.com

3.4 TERRITORIALISATION DES ODD COMME CLÉ DE LECTURE DE LA GDD

Au Sénégal, la décentralisation (Acte III) constitue le cadre d’ancrage institutionnel de la territorialisation des ODD qui se traduit à travers un processus multi-niveau, reliant le global au local, en mobilisant des catégories géographiques clés comme l’échelle, le territoire, et la gouvernance. Les collectivités territoriales apparaissent dès lors comme des espaces optimaux pour la mise en œuvre des ODD. L’OCDE indique que sur les 169 cibles de l’Agenda, 105 à 113 (OCDE, 2020; 2023) ne peuvent être atteintes sans l’implication des collectivités au moment où la CGLU/GOLD déclare que 105 à 110 cibles ne sont pertinentes qu’à l’échelle locale (Global Sustainable Municipality, 2022; CGLU et PNUD, 2021). Cependant, les réalités entre le local et le global sont souvent distendues et marquées par des écarts considérables, complexifiant la territorialisation comme un élu le souligne ici :

« La territorialisation des ODD ne se résume pas à aligner les plans locaux sur les référentiels globaux, elle se concrétise lorsque les collectivités s’approprient les indicateurs, les traduisent en besoins mesurables à l’échelle communale, et découvrent, parfois avec surprise, les réalités sociales et économiques de leur territoire que les chiffres révèlent¹⁵ ». (Entretien, Elu, Gandon, 12 avril 2025)

Au Sénégal, des expériences locales montrent une territorialisation différenciée. À Dakar, la commune des Parcelles Assainies met en avant l’urgence écologique dans un contexte d’urbanisation dense. Son Projet de Reverdissement des Etablissements Scolaires (PRESPA), émergent du Plan de Développement Communal Durable (PDCD) 2021-2025, traduit concrètement les ODD en actions localisées: végétalisation des cours d’école (ODD 11), séquestration carbone et atténuation des îlots de chaleur (ODD 13), restauration du cordon littoral (ODD 14), éducation environnementale (ODD 4) et partenariats multi-acteurs (ODD 17) (Commune Parcelles Assainies 2023). À l’opposé, la commune de Gueule Tapée-Fass-Colobane (GTFC) privilégie une territorialisation inclusive, centrée sur les enjeux sociaux et institutionnels: réduction de la pauvreté (ODD 1), santé (ODD 3), éducation (ODD 4), égalité de genre (ODD 5), emploi des jeunes (ODD 8), réduction des inégalités (ODD 10) et gouvernance (ODD 16) (PNUD 2024).

La région de Saint-Louis, située au Nord du Sénégal, a identifié 13 ODD, 49 cibles et 97 indicateurs pertinents. La priorisation des besoins sociaux de base domine: l’éducation (ODD 4) et la santé (ODD 3) concentrent à elles seules plus de 30 % des priorités, traduisant un déficit aigu en infrastructures scolaires et sanitaires. La pauvreté (ODD 1) et l’eau/assainissement (ODD 6) apparaissent également centraux. Comme l’a rappelé notre interlocuteur, « le Conseil départemental de Dagana a mobilisé des bus scolaires pour la rétention des jeunes filles », tandis qu’un autre acteur souligne que « plus de deux milliards ont été investis dans l’accès universel à l’eau potable » (Entretien, Elus, Dagana, 14 avril 2025).

¹⁵ Entretien, ARD, Saint-Louis, 9 avril 2025

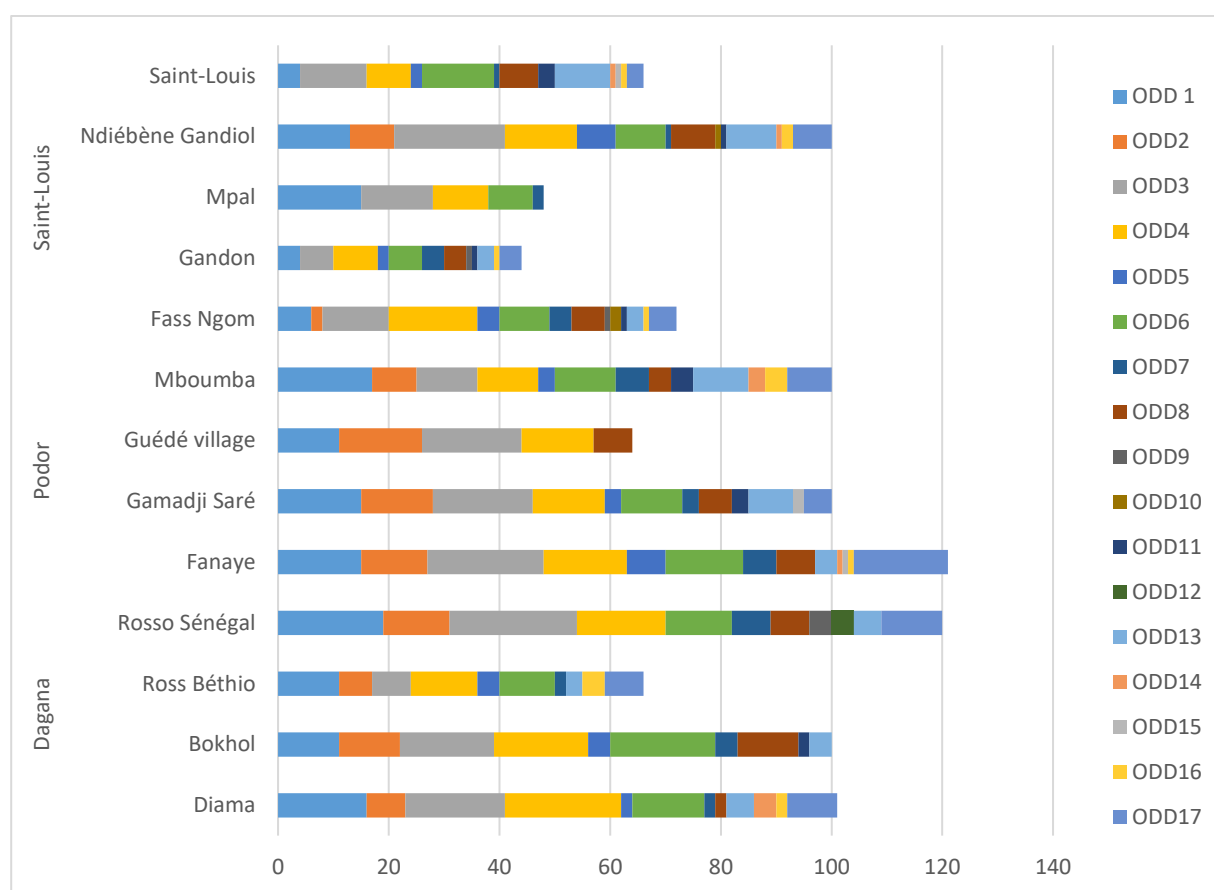


Fig. 4. Priorisation des ODD dans la région de Saint-Louis

Source: données ARD/Réalisation, E.H.R BA, M. B. TIMERA; B. DIARASSOUBA, 2025

Le graphique comparatif des communes montre par ailleurs des nuances territoriales. Dagana, Diama et Rosso Sénégal mettent en avant santé et éducation, tandis que Bokhol se distingue par une forte priorité à l'eau. Podor, Fanaye et Gamadji Saré concentrent leurs efforts sur la faim, la santé et l'éducation, reflétant des préoccupations rurales. À Saint-Louis, les contrastes sont marqués. Fass Ngom privilégie l'éducation, Mpal la pauvreté et la santé, alors que Gandon se caractérise par une faible mobilisation globale. Si la dimension environnementale reste secondaire, l'ODD 13 (climat) gagne en importance, surtout face à la vulnérabilité de la zone côtière à l'érosion et aux aléas climatiques. Globalement, la territorialisation à Saint-Louis apparaît réactive, polarisée autour des urgences sociales, avec une ouverture progressive vers l'adaptation climatique, mais encore un déficit marqué dans l'intégration des dimensions économiques, environnementales et de gouvernance.

Tableau 1. ODD pertinents par territoire

Territoire	Principaux ODD priorités (par ordre d'importance)
Département de Dagana	ODD 4 (Éducation), ODD 3 (Santé), ODD1 (Pauvreté) ODD 6 (Eau/Assainissement), ODD 2 (Faim Zéro)
Département de Podor	ODD 3 (Santé), ODD 1 (Pauvreté), ODD 4 (Éducation), ODD 2 (Faim Zéro), ODD6 (Eau/assainissement)
Département de St-Louis	ODD 3 (Santé), ODD 4 (Éducation), ODD 6 (Eau/Assainissement), ODD 1 (Pauvreté), ODD 13 (Climat)
Commune de GTFC (Dakar)	ODD 3 (Santé), ODD 4 (Éducation), ODD 5 (Égalité femmes-hommes), ODD 8 (Emploi décent), ODD 16 (Gouvernance)
Commune de PA (Dakar)	ODD 11 (Villes durables), ODD 13 (Climat), ODD 3 (Santé), ODD 4 (Éducation) ODD15(biodiversité)

Source: ARD, PNUD, IFDD; Réalisation; E.H.R BA, M. B. TIMERA; B. DIARASSOUBA, 2025

Cette territorialisation replace la géographie au centre des approches « par le bas », valorisant ressources et des identités locales (Timera et al. 2018), tout en érigeant les collectivités territoriales en espaces d'arbitrage des tensions entre l'épanouissement humain et la préservation de la planète. L'ODD11 portant sur les villes durables consacre ce tournant territorial, faisant des territoires des

composantes indissociables du DD, à la fois scientifique et politique (Mundler et al, 2020). A ce titre, les collectivités produisent des Examens locaux volontaires (ELV), dont 249 recensés par l'ONU en mars 2025 (SDSN 2025).

Cependant, cette territorialisation reste souvent mécanique, car les ODD, formulés dans un langage international, apparaissent abstraits pour les populations. Un expert de la décentralisation souligne: « les villages ont leur propre vision du développement, paix sociale, partage du riz, respect des anciens... » (Entretien, Expert, ENDA, 11 avril 2024), d'où la nécessité de traduire les ODD dans les langues locales (Entretien, Consultant International, Dakar, 11 avril 2024). L'intégration des savoirs et traditions locales dans les objectifs mondiaux apparaît essentielle mais méthodologiquement délicate. D'où la pertinence d'approfondir la géographie culturelle pour bâtir un programme mondial mais significatif pour les territoires coutumiers.

4 DISCUSSION

La géographie, en tant que science des relations entre sociétés et espaces, est indispensable pour comprendre un monde marqué par les impératifs du DD. Toutefois, elle doit élargir ses perspectives pour répondre aux enjeux actuels tels que les ODD les conceptualisent. Selon Claval, la discipline demeure « indispensable à l'intelligence du monde » mais elle reste encore en dessous de ses capacités. Elle engagerait le virage d'une « géographie élargie et augmentée » qui ne se contente pas de rendre compte des problèmes et malfaçons du monde actuel (Claval 2025). Les ODD sont un appel pour les géographes à intégrer les imaginaires d'un monde meilleur, prospère, juste et durable dans la réalité géographique alors que nombre d'entre eux a toujours manifesté leur méfiance face à un concept jugé « trop politiquement correct » mais scientifiquement incorrect.

L'agenda 2030 permet de saisir les recompositions contemporaines à travers un langage désormais universellement institutionnalisé que les géographes se sont intéressés depuis les années 2000 mais qui ne fait pas pour autant du développement durable un objet de géographie (Jegou 2007; Clément 2004; Brunel 2004; Veyret 2005b). Les ODD, fondés sur l'articulation économie, société, environnement et gouvernance, offre à la géographie l'occasion d'affirmer sa pertinence scientifique. Ils s'attachent à des phénomènes concrets et à des préoccupations socialement, économiquement et écologiquement vives, qui affectent directement les sociétés humaines et les équilibres planétaires. Urbanisation galopante, changements climatiques, déforestation, pollution, lutte contre la pauvreté et la faim, accès aux services sociaux de base... autant d'enjeux qui renvoient à la nécessité de satisfaire les besoins des générations présentes sans compromettre ceux des générations futures, dans le respect des limites écologiques de la planète. Ces thématiques, au cœur des tensions contemporaines, sont aussi constitutives de l'agenda géographique actuel. Après tout, la géographie est une discipline carrefour (Dione, 2003: 84). La GDD est à l'interface de la science, de l'espace, et de la politique (Fig.5). Les géographes, très familiers à l'organisation des territoires et des études de développement, ne peuvent rester indifférents surtout que la mise à l'échelle d'un tel programme n'est pas sans signification territoriale (Boussichas & Guillaumont, 2017: 407)

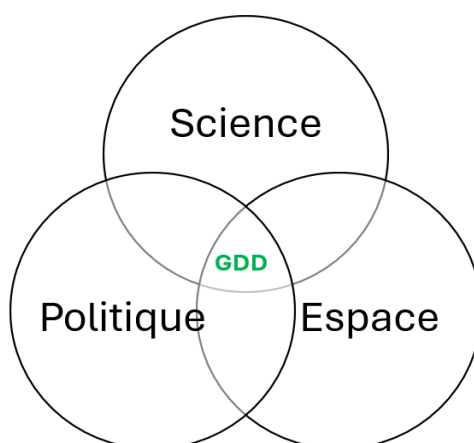


Fig. 5. La GDD à l'interface de la science, de l'espace, et de la politique

L'inscription des politiques de durabilité dans les territoires redynamise les approches de territorialisation en géographie (Belhedi 2016). Elle prend la forme d'un vecteur de concrétisation et de mise en cohérence verticale des politiques publiques et d'articulation des enjeux sociaux, économiques et environnementaux, dans les territoires (BA et Timera 2023). La géographie politique et la géopolitique sont au cœur de ces démarches du moment que le DD est une problématique mondiale qui promeut un multilatéralisme plus humain, sous égide onusienne, visant un monde prospère, pacifique et partenarial, dans le respect des limites planétaires, dans les territoires.

Les pays et territoires, en procédant à l'alignement aux objectifs mondiaux, énoncent une lecture plurielle de la durabilité mettant le géographe au centre des analyses (Mancebo, 2009), opposant un multilatéralisme hégémonique, sous égide onusienne, contre les nationalismes émergents. Le Sénégal, à l'instar de nombreux autres pays en développement, s'est aligné globalement sur ce

multilatéralisme alors que des pays comme les États-Unis, sous l'ère de Trump (Focus 2030 2025; Goldberg 2025), s'y opposent ouvertement. D'autres, tels que le Canada ou Cuba, sont engagés mais participent aux VNR sans toujours respecter les canevas onusiens. Cette différenciation du « mode de cadrage spatial » de l'Agenda favorise une géographie des politiques publiques internationales, réactivant les logiques des blocs géopolitiques et géoéconomiques qui structuraient historiquement les rapports de force mondiaux autour du commerce, de la finance, de l'environnement ou de la sécurité. Hier, ces blocs reposaient sur des lignes idéologiques (Ouest/Est durant la Guerre froide, Nord/Sud), économiques (G7, OCDE, BRICS, OPEP) ou régionales (UE, ASEAN, UA, Mercosur), aujourd'hui, les ODD recomposent ces regroupements autour d'un bloc onusien multilatéral qui est toutefois fragmenté par les orientations des politiques nationalistes. Dans ce contexte, la géographie des États retrouve toute sa pertinence. En effet, l'échelle nationale s'impose comme niveau structurant des dispositifs onusiens et de l'Agenda 2030. Ce recentrage réactive l'héritage de la géographie du développement (Lacoste 1965), quelque peu liée à l'aménagement du territoire (BA, 1980; Diop, 2006). Pensés et évalués prioritairement au niveau des États, les ODD donnent à voir une géographie des inégalités territoriales, indispensable pour décliner le principe fondateur « ne laisser personne de côté ». Les Nations Unies, en tant qu'arène interétatique, organisent d'ailleurs la redevabilité à cette échelle, notamment via les Examens nationaux volontaires (ENV/VNR), où se formalisent restitutions et comparaisons internationales. Ainsi, au Sénégal, l'appropriation des ODD, globale et quasi intégrale, rend compte de cette géographie politique et prioritaire mais aussi généraliste, touchant à tout. Cependant la primauté explicite est en faveur de la durabilité sociale (Veret, 2010: 69) par rapport à celle économique et de celle environnementale. Cette centralité du social induite par les contraintes et urgences sociales accentuées par le manque des ressources fausse la triade égalitaire théorisée par les promoteurs du DD. Elle rétrécit l'espace de la durabilité (DD) et enferme le Sénégal dans une approche *Socio-anthropocentrée* qui s'illustre par la prépondérance des objectifs sociaux du développement (BA, 2022: 393). Ce constat appelle à repenser la durabilité comme un compromis situé, fondé sur des priorités évolutives, et non comme un équilibre idéal figé sur lequel les territoires n'auraient d'influence.



Fig. 6. Rétrécissement de l'espace de durabilité sous l'effet des contraintes sociales

Source: El Hadji Rawane BA, 2022, thèse de doctorat

Cette géographie du national ne contraste pas pour autant avec la géographie par le bas. Essentielle dans les approches du développement territorial, le local s'érige en un espace pertinent et privilégié concrétisation des enjeux développement durable à travers la territorialisation (Laganier et al. 2002; Rafatdjou 2020). Cette dernière est d'un processus double, d'un côté vertical, en intégrant les agendas globaux aux politiques nationales et locales et d'autre côté horizontal, en articulant les territoires entre eux pour équilibrer les dimensions sociales, économiques, environnementales et de gouvernance.

Les ODD mobilisent intrinsèquement plusieurs échelles, plaçant la géographie face au défi du croisement multiscalaire et de l'effacement de ses cloisonnements internes avant l'ouverture à l'interdisciplinarité. Chaque objectif porte sa propre géographie et convoque une focale particulière. La géographie sociale et culturelle éclaire la pauvreté (ODD1), la faim (ODD2), la santé (ODD3), l'éducation (ODD4), l'égalité des sexes (ODD5) et les institutions inclusives (ODD16). La géographie économique couvre l'énergie (ODD7), le travail (ODD8), l'industrie (ODD9) et les inégalités territoriales (ODD10). La géographie de l'environnement se concentre sur les villes durables (ODD11), les modes de consommation et production (ODD12), le climat (ODD13), la vie aquatique (ODD14) et la biodiversité terrestre (ODD15). Enfin, la géographie politique et géopolitique se déploie dans le partenariat mondial (ODD17). Ces champs disciplinaires, tout comme les ODD, ne sont pas étanches, ils s'interpénètrent, illustrant l'exigence d'une lecture systémique, appelant aussi bien pour la science que pour le politique, à adopter les approches systémiques. Les territoires construits ou politiques sont au cœur du processus pour ne pas dire au premier plan puisque l'objet en question est éminemment politique pour ne pas dire que le DD est un instrument politique (Signoles 2000).

Les spatialités idéalisées, impulsées depuis l'échelle mondiale et relayées à l'échelle nationale, se traduisent localement par des dynamiques parfois en décalage avec les réalités du terrain, malgré les diagnostics censés fonder leur ancrage territorial. Elles s'implantent dans des espaces où la non durabilité, notamment l'informalité et ses conséquences territoriales, est déjà totale, laissant peu de marges aux territorialités durables. Ces territorialités locales, profondément enracinées, se heurtent, se recomposent ou entrent en concurrence avec celles importées, générant des frictions spatiales et institutionnelles. Les communes et villes sénégalaises se développent souvent dans un processus informel et désordonné, alors même que les objectifs globaux visent à construire des espaces « sûrs et justes ». Les cas de Gueule Tapée-Fass-Colobane (GTFC), des Parcelles Assainies (PA) et de Saint-Louis illustrent certes une GDD locale, digne d'investigations scientifiques, mais n'en demeure pas moins que celle-ci est complexe et appelle à d'autres formes de durabilité, nourrissant des curiosités scientifiques portant sur la GDD, notamment au Sénégal (Ba, 2022; Ba et Timera, 2023; Ba, 2025). Ces auteurs se sont saisis des 17 ODD comme politique internationale afin d'interroger leur signification territoriale. La question de l'échelle et des interactions Homme/nature selon les principes de la gouvernance durable est au cœur de cette réflexion autour de « l'espace sûr et juste ». La position du Sénégal et de ses collectivités territoriales par rapport au carré idéal du DD situe ce pays dans l'urgence de relever le plancher social (BA 2022).

Cette GDD, au prisme des ODD, fait écho aux travaux de géographes en Chine comme Wen Song, Shisong Cao, Mingyi Du, Ziyue He (2024), dans la revue « *Ecological Indicators* ». Ils examinent comment la planification territoriale spatiale (production, vie, écologie) s'aligne avec les ODD de l'Agenda 2030, à l'échelle des provinces chinoises, entre 2000 et 2015. L'étude révèle des corrélations significatives entre les types/fonctions des espaces territoriaux et les performances au regard des ODD, suggérant que la planification territoriale a une influence notable sur la réalisation des ODD. Dans la revue « *Géographie et durabilité* », Fu et al ont travaillé frontalement sur « la géographie à l'ère de l'Anthropocène: transformer notre monde pour le développement durable » (Fu et al. 2022) tandis que Stanley D. Brunn dans le même numéro propose une feuille de route conceptuelle pour les géographes du XXI^e siècle. Ils identifient le visible/invisible, l'interdisciplinarité, la cartographie critique, la politique, les échelles globales, comme autant d'outils pour repenser la contribution de la géographie à la durabilité. L'article appelle à une géographie engagée, réflexive et pédagogique, capable de traduire la complexité en savoirs utiles pour l'action collective. Il s'agit d'articuler science, humanités et politique (Brunn 2022). Par contre, en France, la GDD semble rester dans un état embryonnaire malgré qu'elle soit annoncée depuis les années 2000 (Jégou, 2012). Dans « à quoi sert la géographie ? » (Michon et Pitte, 2021), les ODD sont quasi absents même si les thèmes étudiés sont des objets du DD. Pourtant, Paul Arnould, reconnaît tout de même l'absence réelle de réflexion sur l'importance des échelles, renvoyant à la géographie, science des lieux (Arnould, 2021: 197) par rapport à ce qu'il appelle « une liste de plus en plus étoffée des nécessités de penser le DD et l'environnement dans toutes ses composantes comme l'exprime les 17 objectifs, déclinés en 169 sous-objectifs, identifiés pour l'horizon 2030 [...] ». Antoine Le Blanc, dans le même ouvrage, invite à « Sortir des enfermements » et présente la géographie comme clé de notre futur (Le Blanc, 2021: 111-118). Fort heureusement, Robin Degron (2023) se démarque en apportant un début de réponse à ce creux scientifique, en s'interrogeant effectivement sur « Développement durable et environnement: Les objectifs de l'ONU ignorent-ils la géographie ? ». La GDD, sciences de synthèse des enjeux du XXI^e siècle, ouvre les perspectives d'une géographie ouverte, dans un contexte des sciences ouvertes.

5 CONCLUSION

La GDD s'intéresse à la mise en cohérence du social, de l'économique et de l'écologique dans les territoires. Il s'agit d'adresser les questions de l'heure auxquelles le scientifique quel que soit le bord, où il se situe, ne peut être indifférent. Les ODD, élargis sur les quatre dimensions du DD, permettent d'intéresser la géographie pour des problématiques futures. À la croisée de la géographie, les ODD ne constituent ni une grille neutre, ni une solution universelle applicable en tout lieu de manière homogène. D'où toute la pertinence du débat sur la dimension culturelle autour du DD qui semble être une tare congénitale que même les ODD ne sauraient surmonter. Une aporie que la géographie du DD serait héritière une fois qu'elle est assumée. Ce qui n'est pas un problème en soi pourvu que les problèmes émergents des sociétés permettent à la science de faire des avancées.

La géographie offre en effet les outils conceptuels et méthodologiques nécessaires pour articuler les systèmes socio-écologiques, les logiques de gouvernance, les représentations des acteurs et les dynamiques d'aménagement. Elle permet de dépasser les approches sectorielles fragmentées en réintroduisant la complexité des territoires dans l'analyse et la planification du développement durable. Cette réhabilitation du regard géographique ouvre plusieurs pistes de recherche structurantes: le développement d'indicateurs spatialisés du suivi des ODD, adaptés aux réalités locales; la multiplication d'études de cas empiriques, comparées, sur la localisation effective des ODD; le croisement entre données scientifiques et savoirs territoriaux, afin de renforcer l'appropriation des ODD par les acteurs locaux.

La confirmation de notre hypothèse de départ est nette, la territorialisation du développement durable révèle les fondements géographiques du concept. Elle montre que le développement durable, loin d'être un standard technique global, est une construction située, incarnée, façonnée par des acteurs, des milieux et des histoires territoriales différenciées. Dans ce contexte, la géographie retrouve toute sa légitimité en tant que science critique et opérationnelle de la durabilité.

En définitive, penser la durabilité à partir des territoires, c'est reconnaître la nécessité d'une co-construction des trajectoires de développement, plus justes, plus contextualisées, et mieux articulées aux aspirations des populations. C'est aussi réaffirmer la place de la géographie comme discipline stratégique pour piloter les transitions socio-écologiques à l'ère de la complexité et de l'incertitude.

REFERENCES

- [1] BA, El Hadji Rawane. 2022. « Développement durable et échelles géographiques : analyse de la territorialisation des objectifs du développement durable (odd) au Sénégal ». Thèse de doctorat, Université Cheikh Anta Diop de Dakar.
- [2] BA, El Hadji Rawane. 2025. « Territorialisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Sénégal : quand le global l'emporte sur le local dans les communes de Parcelles Assainies (PA) et Gueule Tapée-Fass-Colobane (GTFC) ». *Revue. Le journal des sciences sociales*. <https://revue.labo-vst.org/detail-de-l'article/>.
- [3] BA, El Hadji Rawane, et Mamadou Bouna Timera. 2023. Analyse de l'appropriation des objectifs du développement durable (ODD) par les collectivités territoriales dans un contexte de territorialisation des politiques publiques au Sénégal - Espaces Africains. octobre 4.
- [4] Béguin, Hubert. 1966. *Yves Lacoste, Géographie du sous-développement*. https://www.persee.fr/doc/tiers_0040_7356_1966_num_7_25_2193_t1_0202_0000_3?utm_source=chatgpt.com.
- [5] Belhedi, Amor. 2016. De la durabilité et de l'équité territoriale Quelques éléments de réflexions. novembre 3.
- [6] Berdoulay, Vincent. 2021. « Le possible chez Vidal de la Blache ». *Cahiers de géographie du Québec* 66 (184-185): 153-62. <https://doi.org/10.7202/1099797ar>.
- [7] Boidin, Bruno. 2019. L'émergence est-elle compatible avec le développement durable? : le cas du Plan Sénégal Emergent. octobre 29. <http://ethique-economique.net>.
- [8] Boussichas, Matthieu, et Patrick Guillaumont. 2017. Trois propos sur le financement de la recherche pour le développement.
- [9] Brunel, Sylvie. 2004. *Le développement durable*. Sixième édition. Presses Universitaire de France.
- [10] Brunn, Stanley D. 2022. « Geographers and sustainability: Five research challenges ». *Geography and Sustainability* 3 (1): 68-73. <https://doi.org/10.1016/j.geosus.2022.03.003>.
- [11] Claval, Paul. 2006. « Le développement durable : stratégies descendantes et stratégies ascendantes ». *Géographie, économie, société* 8 (4): 415-44. <https://doi.org/10.3166/ges.8.415-444>.
- [12] Claval, Paul. 2015. Penser le monde en géographe: soixante ans de réflexion. L'Harmattan.
- [13] Claval, Paul. 2025. « La géographie revisitée et augmentée ». *Confins. Revue franco-brésilienne de géographie / Revista franco-brasilera de geografia*, n° 68 (septembre). <https://doi.org/10.4000/14nlj>.
- [14] Clément, Vincent. 2004. « Le développement durable : un concept géographique ? » *Géoconfluences*. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/DevDur/DevdurScient.htm>.
- [15] CMED. 1988. Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement (CMED). (1988). Notre avenir à tous. Montréal. Rapport. Éditions du Fleuve.
- [16] Commune Parcelles Assainies. 2023. Projet de reverdissement des établissements scolaires de la commune des Parcelles Assainies : « Faire des Parcelles Assainies une commune smart (durable) à l'horizon 2025 ». Rapport de cadrage de projet. Minsitère des collectivités.
- [17] Degron, Robin. 2023. « Développement durable et environnement: Les objectifs de l'ONU ignorent-ils la géographie ? » *Les Analyses de Population & Avenir* N° 45 (3): 1-25. <https://doi.org/10.3917/lap.045.0001>.
- [18] Dufour, Simon, et Laurent Lespez. 2019. « Les approches naturalistes en géographie, vers un renouveau réflexif autour de la notion de nature ? » *Bulletin de l'association de géographes français. Géographies* 96 (2): 319-43. <https://doi.org/10.4000/bagf.5196>.
- [19] Focus 2030. 2025. « Les conséquences de la nouvelle présidence de Donald Trump sur le développement international : décryptage ». Focus 2030. <https://focus2030.org/Les-consequences-de-la-nouvelle-presidence-de-Donald-Trump-sur-le-developpement>.
- [20] Fu, Bojie, Michael E. Meadows, et Wenwu Zhao. 2022. « Geography in the Anthropocene: Transforming Our World for Sustainable Development ». *Geography and Sustainability* 3 (1): 1-6. <https://doi.org/10.1016/j.geosus.2021.12.004>.
- [21] Galochet, Marc. 2006. « Yvette Veyret (dir.), 2005, Le développement durable : approches plurielles, Paris, Hatier, Collection « Initial », 287 p. » *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, publication en ligne anticipée, octobre 11. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.2959>.
- [22] Goldberg, Mark Leon. 2025. « Trump Is Coming for the SDGs ». <https://www.globaldispatches.org/p/trump-is-coming-for-the-sdgs>.
- [23] Jegou, Anne. 2007. « Les géographes français face au développement durable ».
- [24] Lacoste, Yves. 1965. *Les caractères constitutifs du sous-développement*. https://classiques.uqam.ca/contemporains/lacoste_yves/caracteres_sous_developpement/sous_devel.html.
- [25] Lacoste, Yves, et Yann Calbérac. 2002. « Yves Lacoste : Le géographe et le politique ». Document. *Géoconfluences*, École normale supérieure de Lyon, février. ISSN : 2492-7775. <https://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-thematiques/remue-meninges/yves-lacoste>.
- [26] Laganier, Richard, Bruno Villalba, et Bertrand Zuideau. 2002. « Le développement durable face au territoire: éléments pour une recherche pluridisciplinaire ». <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.774>.

- [27] Mancebo, François. 2009. « Des développements durables. Quel référentiel pour les politiques de développement durable en Europe ? » *Cybergeo: European Journal of Geography*, publication en ligne anticipée, février 10. <https://doi.org/10.4000/cybergeo.21987>.
- [28] Mundler, Patrick, et Laetitia Rasclé Beaumel. 2020. *La territorialisation des politiques publiques Enjeux, approches et mise en œuvre*. https://agriculture-et-territoires.fsaa.ulaval.ca/fileadmin/Fichiers/Recherche/Axe_Multifonctionnalite_et_gouvernance/Mundler_et_al._2020._Rapport_final_territorialisation_des_politiques_publiques.pdf.
- [29] Nations Unies. 2024. <https://hlpf.un.org/countries>.
- [30] ONU. 1987. « Le Rapport Brundtland ». <https://www.admin.ch/admin/fr/home/medien-und-publikationen/publikationen/nachhaltige-entwicklung/brundtland-report.html>.
- [31] Pech, Pierre. 2007. « Développement durable et géographie physique ». *Géographie. L'Information géographique* 71 (3): 66-78. <https://doi.org/10.3917/lig.713.0066>.
- [32] PNUD. 2024. Rapport d'évaluation du projet d'appui à la territorialisation inclusive des ODD dans la commune de Gueule Tapée-Fass-Colobane (GTFC). Dakar : PNUD / UNFPA / ONU Femmes / UNICEF.
- [33] Rafatdjou, Mekan. 2020. *Le tournant territorial*. <https://doi.org/10.3406/vilpa.2020.1807>.
- [34] Raworth, Kate, Marie Drique, Solange De Coussemaker, et Marie Drique. 2017. « « Un espace sûr et juste pour l'humanité » : » *Revue Projet* N° 356 (1): 10-14. <https://doi.org/10.3917/pro.356.0010>.
- [35] SDSN. 2025. « Sustainable Development Report 2025 ». Sustainable Development Report. <https://dashboards.sdgindex.org/>.
- [36] Sebastien, Lea. 2006. *De l'idée d'un Développement Durable Socio-Centré à La Nécessité d'une Gouvernance Environnementale Éclairée*. janvier 1. https://www.academia.edu/90552855/De_lid%C3%A9_dun_d%C3%A9veloppement_durable_socio_centr%C3%A9_%C3%A0_la_n%C3%A9cessité_dune_gouvernance_environnementale_%C3%A9clairée.
- [37] Signoles, Pierre. 2000. « Rapport final. Tunis, 17, 18 et 19 septembre 1998 ». In *Villes et territoires au Maghreb*. Institut de recherche sur le Maghreb contemporain; <https://doi.org/10.4000/books.irmc.153>.
- [38] Timera, Mamadou, Momar Diongue, Papa Sakho, Abdoulaye Diagne, et Aminata Niang-Diène. 2018. « Champ épistémique des travaux des géographes Paul Pélissier et Cheikh Ba : entre complémentarités, recoupements et débordements disciplinaires ». *Cahiers de géographie du Québec* 62 (175): 169-89. <https://doi.org/10.7202/1057085ar>.
- [39] Veret, Yvette. 2010. « Définition et composantes du développement durable ». *Historiens et Géographes Enseigner le développement durable* (411): 69-79.
- [40] Veyret, Yvette. 2005a. *Le développement durable: approches plurielles*. Hatier.
- [41] Veyret, Yvette. 2005b. *Le développement durable: approches plurielles*. HATIER. Paris.